

ÉLECTIONS 2012 : VERS UN NOUVEAU PACTE SOCIAL POUR UNE INDUSTRIE COMPÉTITIVE

Nous vous proposons en 2011 de participer à deux grandes manifestations industrielles, la Grande Arche de l'Industrie à la Défense et la Convention Régionale d'Amiens, initiées par l'UIMM, dont les réflexions portaient principalement sur quatre enjeux sociaux majeurs auxquels vous devrez répondre dans les années à venir : les compétences, la fluidité et la sécurité du marché du travail, le financement de la protection sociale et le dialogue social.

La synthèse de ces réflexions a permis à l'UIMM de présenter en février dernier son « *Pacte Social pour une industrie compétitive* » : 51 propositions ayant pour objectif d'engager le débat avec les principaux candidats à l'élection présidentielle, les organisations patronales et syndicales.

Ces enjeux, et les réformes qu'ils impliquent, sont essentiels pour l'avenir de notre industrie et de nos entreprises.

Je vous invite à découvrir, avec grande attention, les derniers travaux menés par l'UIMM autour de ce contexte économique également détaillé par notre intervenant, M. Jean-François PILLIARD, Délégué Général de l'UIMM lors de notre prochaine ASSEMBLEE GENERALE, qui se déroulera le mercredi 4 juillet 2012.

Bonne Lecture !

I. LE PACTE SOCIAL

Les grandes mesures :

Contribution n°1 : Préparer les compétences nécessaires à l'essor de l'industrie

- L'acquisition effective par tous les élèves d'un socle commun des connaissances, compétences et règles de comportement nécessaires à l'entrée dans la vie active
- Une promotion systématique des entreprises et métiers industriels auprès du corps enseignant et des acteurs du service public de l'emploi
- Un développement des liens entre l'école et l'entreprise pour favoriser la découverte par les élèves de l'industrie et de ses métiers.
- Un renforcement de l'attractivité de l'alternance auprès des jeunes et des PME.
- Un redéploiement des moyens de formation professionnelle vers l'alternance, la sécurisation des parcours et les métiers porteurs.

Contribution n°2 : Moderniser le marché du travail

- L'encouragement aux dispositifs préventifs visant à préserver l'emploi.
- Un encadrement juridique plus adapté de la gestion de l'emploi des entreprises.
- Une mutualisation du reclassement externe pour les PME.
- Des mécanismes de retour rapide à l'emploi et des droits mutualisés au profit des demandeurs d'emploi.
- Un redéploiement des moyens de formation vers la sécurisation des parcours et les métiers porteurs.

Contribution n°3 : Améliorer la qualité et l'efficacité du dialogue social

- Une représentativité et une indépendance financière des partenaires sociaux principalement

fondés sur l'adhésion.

- Une primauté donnée à la négociation collective dans la construction des normes sociales.
- Une représentation du personnel plus efficace, plus lisible, mieux adaptée à la réalité de l'entreprise et aux attentes des salariés.
- Un paritarisme renoué, plus transparent et plus opérationnel.

Contribution n°4 : Réviser le financement de la protection sociale

- Adopter un cadre pluriannuel stratégique pour piloter les évolutions du financement de la protection sociale
- Basculer une partie des cotisations sociales vers d'autres ressources fiscales afin de gagner en compétitivité prix.

II. DOCUMENTATION COMPLEMENTAIRE

À l'initiative de l'UIMM Haut-Rhin, la Direction des Etudes a réalisé des fiches d'argumentaires économiques, ci-joint, sur sept thèmes centraux de la campagne pour l'élection présidentielle : durée du travail, pouvoir d'achat, salaire minimum, inégalités, désindustrialisation, compétitivité-coût, marges des entreprises.

Chaque fiche comporte une page de texte (présentation du débat et principales conclusions), suivie de la documentation de base sous forme de graphiques et tableaux.

III. POINT DE CONJONCTURE

Nous vous invitons à découvrir la revue mensuelle de l'UIMM qui analyse l'économie et la conjoncture en parcourant en P.J. "*l'Essentiel du mois de mars 2012*".

IV. BAROMETRE DE L'IMAGE DE L'INDUSTRIE

Vous trouverez ci-joint le communiqué publié par l'Institut Opinion Way qui a réalisé pour l'UIMM la deuxième vague du baromètre de l'image de l'industrie dans le cadre de sa nouvelle campagne de communication.

Ce communiqué est accompagné des principaux éléments chiffrés qui soutiennent l'analyse.

V. L'UIMM DANS LA PRESSE

Le Conseil de l'UIMM a réélu aujourd'hui Frédéric Saint-Geours à la présidence de l'UIMM pour 3 ans. Communiqué de presse en P.J.

Nous vous proposons également de découvrir en P.J.:

- L'article de l'Usine Nouvelle sur "les techniciens, le chaî-

non bientôt manquant" paru le 22 mars et dans lequel Joël Mendez est interviewé.

- Le reportage consacré par TF1 sur la classe en entreprise organisée par la société ACMAT et diffusé dans le JT du 20h vendredi dernier (à partir de la 30ème minute).

Lien: <http://videos.tf1.fr/jt-we/1e-20-heures-du-23-mars-2012-7087719.html>

Retrouvez tous les documents mis en pièce jointe sur votre site adhérents : www.vimeu.fr/membres/

Vous avez perdu vos codes d'accès, contacter le service communication de la Chambre Syndicale.

VI. ACTUALITE DANS LE VIMEU

Nouveaux adhérents :

l'UIMM Vimeu a le plaisir de compter parmi ses nouveaux adhérents l'entreprise A.B.V (Atelier de Bobinage du Vimeu).

Les prochains évènements :

Rencontre Méca-méta Picardie N°2 :

- Thème : « *Manager les performances de l'entreprise par les compétences* » + Visite du site ZEHNDER

- Date et lieu : Le jeudi 12 avril 2012 de 16h à 19h dans la société ZEHNDER à Vaux-Andigny (02)

- Votre contact : Pierre-Emmanuel HOUEROU

Tel : 03 22 71 43 90 / pe.houerou@wanadoo.fr

Réunion juridique :

- Date et lieu : le mardi 15 mai de 14h à 16h à la Chambre Syndicale

- Votre contact : Stéphanie CERISIER

Tel : 03 22 60 21 60 / s.cerisier@vimeu.fr

Réunion CARSAT-CCI-UIMM

- Thème : *L'habilitation électrique, quelles évolutions ?*

- Date et lieu : Le jeudi 14 juin 2012 de 14h à 16h à la Chambre Syndicale

- Votre contact : Dominique CATTEAU

Tel : 03 22 60 22 29 / dcatteau@c2tpm.com

ASSEMBLEE GENERALE 2012

- Intervenant : Jean-François PILLIARD, Délégué Général de l'UIMM

- Date et Lieu : le Mercredi 4 juillet à partir de 17h dans les locaux de l'UIMM Vimeu

Vie de l'UIMM Vimeu

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre chargée de Communication, Delphine THELLIEZ, part pour un congés maternité d'un an suite à la future naissance de jumeaux. Nous cherchons actuellement sa remplaçante. Nous vous tiendrons informé de l'évolution du recrutement.